Formation AM

Auto école Aubry

AUTO - MOTO - REMORQUE - CYCLO

50 avenue Kennedy
25110 Baume-Les-Dames

03 81 84 01 11

Email : auto-ecole.aubry@wanadoo.fr

www.autoecoleaubry.fr

SIREN : 832 723 522 – APE 8553 Z
N° E 18 025 0002 0

La formation de 8 heures

Séquences	Durée	Contenu
Séquence 1	1 h	• Expression et échanges sur le respect des règles. • Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière. • Echanges sur l'influence du comportement des autres.
Séquence 2	1 h	• Les équipements obligatoires et indispensables à la conduite d'un cyclomoteur. • La connaissance des principaux organes du véhicule et les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité. • La maitrise technique du véhicule hors circulation.
Séquence 3	1 h	• La signalisation verticale et horizontale. • Les règles de circulation, connaître les principales règles et comprendre leur rôle.
Séquence 4	4 h	• Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation. • Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou avec un quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter. • S'arrêter et stationner avec un cyclomoteur ou avec un quadricycle léger à moteur. • Rechercher les indices utiles. • Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la règlementation et des situations rencontrées. • Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances. • Négocier un virage. Adopter une trajectoire de sécurité. • Choisir la position sur la chaussée. • Franchir les différents types d'intersections. • Changer de direction.
Séquence 5	1 h	• Traitement de 4 thématiques : • Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et les cas d'accident les plus caractéristiques impliquant ces véhicules. • Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore). • Les risques dus au débridage. • Les produits psychoactifs et la conduite. • La vitesse et ses conséquences sur la conduite. • La prise en compte des autres usagers vulnérables. • L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM pendant une durée de quatre mois à compter de la date de sa délivrance, sur le territoire national. Au-delà de ce délai, vous devez être titulaire du permis

Plusieurs filières possibles

	Option cyclomoteur	Option quadricycle léger
A partir de	14 ans	14 ans
Nombre de roue	2	4
Vitesse	45 km/h	45 km/h
Cylindrée ou puissance	50 cm^3 ou 4 kW	50 cm^3 ou 4 kW
Poids à vide	-	< 350 kg
Restriction	-	Code 79.02 porté sur le permis : limite aux véhicules de la catégorie AM à trois roues ou de type quadricycle léger

L'équipement

Casque homologué**, gants** homologués**, pantalon** en jeans, **veste** à manches longues et **chaussures montantes** **obligatoires** au minimum.

Votre budget

Le tarif en vigueur pour la formation est de 325,00 €.

Pièces à fournir pour l'inscription

2 e-photos d'identité avec code numérique
Photocopie ASSR1ou 2
Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture : eau, EDF, tel)
Cartes d'identité de l'élève et des parents valides (documents originaux)
1 adresse mail

⚠ A compter du 01/03/2024, la formation doit se faire sur véhicule adéquat :
Option Cyclomoteur : sur scooter
Option quadricycle léger : sur voiturette (nous ne proposons pas cette formation)